

<https://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/des-parlementaires-demandent-le-retablissement-de-l-exercice-du-culte>

Des parlementaires demandent le rétablissement de l'exercice du culte catholique public

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : lundi 16 novembre 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Des parlementaires demandent le rétablissement de l'exercice du culte catholique public

« Un appel lancé à l'initiative du sénateur LR des Français de l'étranger Damien Regnard demande le rétablissement de l'exercice du culte public. Adressé au Premier ministre, il demande à ce dernier "d'entendre la voix des catholiques français". Il a recueilli la signature de 46 parlementaires de l'opposition, comme Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, Agnès Thill, députée de l'Oise, ou Valérie Boyer, nouvelle sénatrice des Bouches-du-Rhône. Publié dans Le Figaro, voici quelques-uns de ses extraits :»

« Jusqu'au 13 novembre, pourtant, aucune proposition concrète de discussion ou d'échange n'a été formulée par le gouvernement pour avancer sur cette question importante. Le ministre de l'intérieur vient d'inviter les représentants des cultes à s'entretenir in extremis avec lui lundi 16 novembre, date limite retenue par le Conseil d'État.

Les catholiques de France ne comprennent pas cette attitude des pouvoirs publics qui pourrait être perçue comme de l'indifférence ou, pire, du mépris. Des fidèles qui ne comprennent pas que les écoles, les collèges, les lycées, les transports en commun ou même les grandes surfaces puissent rester ouverts quand les lieux de culte devraient, eux, rester fermés.

Connaissant votre attachement à défendre, dans le respect du principe de laïcité, la volonté de nos compatriotes de pratiquer librement leur culte dans le strict respect des règles sanitaires, nous vous demandons d'entendre cet appel afin que cette activité, que nous considérons comme « essentielle », puisse reprendre. »

Site source :

[info catho](#)